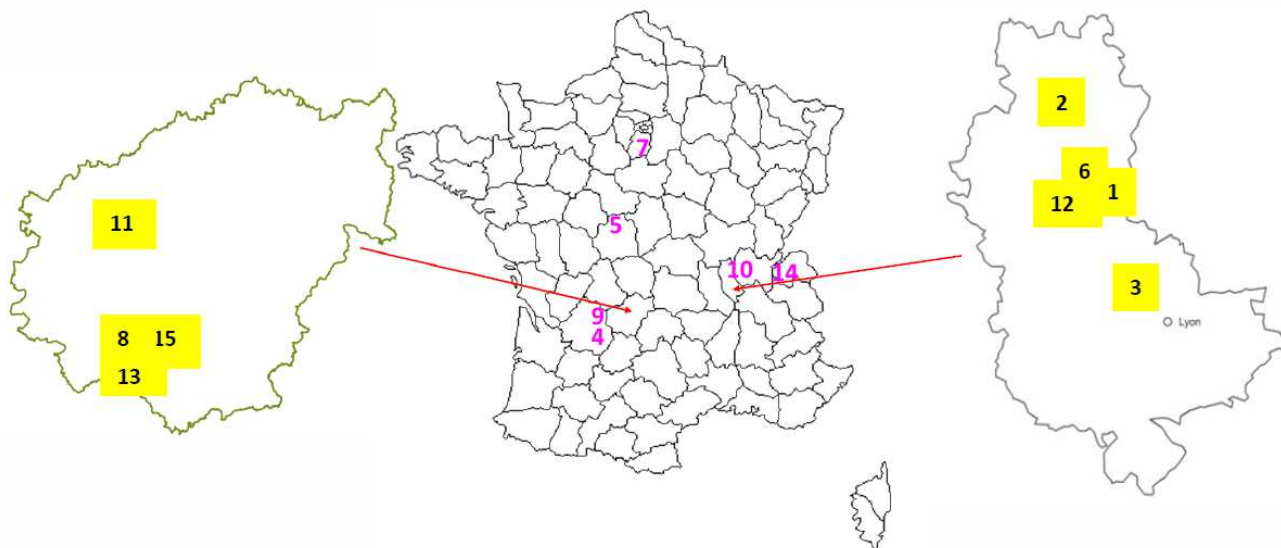


**PALMARES 2015-2018**

1- Arnas (Rhône) ✨	5- Faverolles (Indre) ✨
2- Beaujeu (Rhône) ✨	6- Le Perréon (Rhône) ✨
3- Châtillon d'Azergues (Rhône) ✨	7- Vayres sur Essonne (Essonne) ✨
4- Condat sur Vézère (Dordogne) ✨	

**RENOUVELLEMENT DU LABEL**

8- Albignac (Corrèze) 2011-2018 ✨	12- Rivolet (Rhône) 2011-2018 ✨ ✨
9- Beauregard de Terrasson (Dordogne) 2011-2018 ✨ ✨	13- Saillac (Corrèze) 2010-2018 ✨ ✨
10- Bey (Ain) 2011-2018 ✨ ✨	14- Veyrier du Lac (Haute-Savoie) 2010-2018 ✨ ✨ ✨
11- Espartignac (Corrèze) 2010-2018 ✨	15- Beynat (Corrèze) 2006-2018 ✨ ✨ ✨



**Label « Notre Village Terre d'Avenir »**

Ce label, décerné pour 3 ans par le comité national de labellisation et d'évaluation, témoigne de la qualité de vie du territoire et de l'engagement des collectivités à élaborer des projets en faveur du développement durable.



Le label « Notre Village Terre d'Avenir » est une distinction à l'usage des collectivités ayant élaborées un agenda 21 (programme d'actions) avec l'Association Nationale Notre Village : il concerne actuellement 70% des agendas 21 ruraux sur l'ensemble du territoire national. L'Association Nationale Notre Village accompagne plus de 160 collectivités dans leur démarche de développement durable, depuis le diagnostic jusqu'à l'évaluation des agendas 21. Depuis 2006, **165 agenda 21** ont été labellisés et renouvelés « Notre Village Terre d'Avenir ».

**CONTACTS :**

**Alexandre TOUZET - Président**  
**Céline ROBERT - Chef de Projet Agenda 21**

Le Clos Joli - 19500 MEYSSAC - Tél. 05.55.84.08.70  
[terreavenir19@notrevillage.asso.fr](mailto:terreavenir19@notrevillage.asso.fr)  
[www.notrevillage.asso.fr](http://www.notrevillage.asso.fr)

COLLECTIVITES AYANT OBTENU LE LABEL  
"NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR" (2015-2018)

**COMMUNE DE FAVEROLLES (Indre)** 353 habitants

Maire: GUIMPIER William

Contact mairie: 02.54.40.42.11, mairiefav@wanadoo.fr

« La démarche AGENDA 21 que nous avons décidée le 30 novembre 2012 est le résultat d'un aménagement foncier agricole et forestier réussi et d'une parfaite collaboration avec Madame Elisabeth TROTIGNON chargée de l'environnement auprès du Conseil Départemental de l'INDRE. Lors de cet aménagement nous avons, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, pu mesurer tout le potentiel environnemental que nous possédions sur notre territoire, il nous restait à l'exploiter. Aujourd'hui je suis très heureux, et même je peux l'avouer fier, d'avoir engagé notre Commune dans notre démarche environnementale en signant pour la mise en place de cet Agenda 21 qui nous oblige à avoir des objectifs précis et à continuer cette évolution. La mise en place de cet agenda nous oblige à toujours réfléchir pour voir comment on pourrait faire pour améliorer nos conditions de vie, réduire la pollution, faire des économies d'énergie, d'eau, etc... Bien sûr des actions faciles et peu onéreuses sont possibles rapidement, pour d'autres par contre c'est plus compliqué. Certaines nous obligent à les reporter dans le temps ou les réaliser par tranches. Mais je suis d'un naturel optimiste pour l'avenir, nous avons beaucoup de travail et des actions à mettre en place, c'est cela qui nous donne l'envie d'avancer et je dois dire c'est assez excitant et motivant (...)

**Quelques actions:**

- Parc à vélos électriques
- Label Villes et Villages Etoilés
- Création d'une zone naturelle
- Mise en valeur des pelouses calcaires
- Création d'un livret d'accueil
- Jardin solidaire
- Aide pour la téléassistance
- Restauration et mise en valeur de la Maison Troglodyte
- Création d'une halte refuge d'étape
- Sensibilisation des propriétaires pour la création de gîtes ou de locations
- ...

**COMMUNE DE CONDAT SUR VEZERE (Dordogne)** 908 habitants

Maire: ROUDIER Stéphane

Contact mairie: 05 53 51 26 61, mcondat@wanadoo.fr

« Notre société s'est construite depuis des décennies uniquement sur le développement de l'économie en omettant très largement le facteur social et plus que tout le facteur écologique. La problématique du développement durable est souvent écartée du débat public ou tout du moins, est traitée avec un manque d'implication des collectivités locales et des états. C'est donc tout naturellement que j'ai proposé à la nouvelle équipe municipale de s'engager dans l'élaboration d'un Agenda 21 dès le début de notre mandat. Plusieurs raisons ont conduit à cet engagement. Je pourrai citer en premier lieu, la prise en compte de l'avis des habitants sur les projets de développement de notre commune, en renforçant le lien social. Ensuite, la sensibilisation au développement durable fut également un facteur déclenchant avec pour objectif de préserver l'environnement que nous léguerons à nos enfants. La population de Condat qui a répondu favorablement à l'appel à projet ainsi que le conseil municipal se sont impliqués afin d'élaborer un agenda 21, qui, j'en suis sûr, participera à un développement harmonieux de notre village. Par cette action, de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour participer activement à la mise en place des actions retenues par le comité de pilotage (...)

**Quelques actions:**

- Mise en place de bornes de recharge pour les véhicules électriques
- Création d'un circuit de géocaching
- Entretien des berges et enlèvement des encombrants sur le Coly
- Elaboration d'un règlement local de publicité
- Construction d'un poulailler aux écoles
- Projet pédagogique « les petites jardinières »
- Participation des élèves de maternelle au fleurissement de la commune
- Mettre en place une boîte à idées
- Développer le pastoralisme sur la commune
- Achat de produits frais, bio ou labellisés pour les repas de la cantine scolaire

**COMMUNE DE VAYRES SUR ESSONNE (Essonne) 957 habitants**

Maire: BOITON Jocelyne

Contact mairie: 01 64 57 90 19, mairie.vayressuressonne@cegetel.net

*« La commune de Vayres sur Essonne a toujours été engagée dans un démarche de développement durable, mais plus particulièrement depuis 2012 en démarrant la réalisation de son Agenda 21. La réalisation du diagnostic communal, première étape indispensable, a permis à l'équipe municipale en place, de relever les points forts développés au quotidien et dont nous n'avions pas toujours conscience, mais également les nombreux axes d'amélioration possible. Pendant le comité de pilotage qui a suivi ce diagnostic, nous avons essayé, avec les Vayrois et les instances qui le composait, de lister exhaustivement toutes les pistes de travail qui se déclinent avec des acteurs majeurs de notre environnement que ce soit nos syndicats de rivière, déchets, notre intercommunalité, des associations locales de protection de l'environnement, mais avant tout, les élus et services communaux et les habitants de notre commune, enfants et adultes confondus. En rédigeant les actions découlant de ces pistes d'amélioration, nous avons réalisé qu'un Agenda 21 est une démarche continue. Notre Agenda 21 deviendra le fil conducteur sur les trois prochaines années et bien plus, nous l'espérons, de toutes nos actions communales (...). »*

**Quelques actions:**

- Création d'un « PEDIBUS » et d'un « VELOBUS » à destination des élèves des écoles
- Véhicule communal de service électrique
- Création d'un verger communal
- Ouverture au public des berges de l'Essonne
- Affouage
- Création d'un logement social
- Réalisation d'un manuel du bon voisinage
- Développement fibre optique
- Création d'un conseil municipal junior
- Vente de cresson local
- Faire vivre l'économie locale
- Favoriser les circuits courts à la cantine
- ...

**COMMUNE DE LE PERREON (Rhône) 1470 habitants**

Maire: GROS Yves

Contact mairie: 04 74 03 21 34, mairie@leperreon.fr

*« La commune du Perréon s'est engagée depuis plus d'un an dans la démarche Agenda 21. Les habitants en ont été régulièrement informés notamment par l'Echo des Cadoles et par notre site : [www.leperreon.fr](http://www.leperreon.fr). Un comité de pilotage, constitué d'élus municipaux et de citoyens, représentants de la société civile, a travaillé durant de nombreuses réunions, à élaborer et mettre en pages des fiches actions définissant les orientations d'un programme, entériné par la suite par le conseil municipal. Le dossier que nous présentons et la candidature que nous soumettons sont pour nous une étape importante pour ce projet communal, fort d'une participation citoyenne, afin d'atteindre ces nouveaux objectifs de développement durable (...). »*

**Quelques actions:**

- Organiser les déplacements doux
- Engager une réflexion sur l'éclairage public (baisser la consommation électrique)
- Organiser la matinée de l'environnement
- Agir sur les décharges sauvages
- Aider à la création d'un jardin participatif
- Proposer une mutuelle villageoise aux habitants
- Créer un espace d'échanges entre habitants
- Aider financièrement les projets des jeunes étudiants ou lycéens de la commune en échange de travaux d'utilité publique
- Rénover les cadoles
- Etudier le remplacement des gobelets jetables pour la garderie par une solution alternative
- Soutenir les actions d'achats groupés
- Communiquer, sensibiliser, faire adhérer les habitants à l'Agenda 21 et aux bonnes pratiques du développement durable

**COMMUNE DE BEAUJEU (Rhône)** 2082 habitants

Maire: SOTTON Sylvain

Contact mairie: 04.74.04.87.75, mairiebeaujeu@orange.fr

*« Beaujeu fait partie de l'histoire : celle du Beaujolais, celle du royaume de France. Aujourd'hui, pour se développer, Beaujeu mise avant tout sur ses atouts : son histoire, son patrimoine, ses paysages, ses vins renommés, ses équipements touristiques et son cœur de village attrayant où l'on retrouve l'essentiel des commerces de proximité et de nombreux services. Mais l'avenir devra prendre en compte le Développement Durable avec un enjeu de conserver la convivialité d'un village tout en confortant notre rôle de centre relais pour le Nord du Département. En effet, la commune, qui compte un peu plus de 2000 habitants, fonctionne comme une petite ville. La municipalité poursuit ses efforts de modernisation en développant de nouveaux équipements utiles à tous, en ayant à l'esprit de respecter notre site et notre environnement. L'évolution de la commune doit cependant être maîtrisée, c'est pourquoi la commune initie une démarche de développement durable dans le cadre d'un Agenda 21 en s'appuyant sur le protocole établi par l'association Notre Village. Le souhait est d'associer la population dans tous les projets, dans le but de mettre en œuvre une croissance harmonieuse, respectueuse de la qualité de vie (...)».*

**Quelques actions:**

- Remplacement d'un véhicule communal par un électrique
- Etudier la création d'une liaison en site propre de la Voie Verte, centre de Beaujeu
- Reforestation chez les particuliers ou sur des terrains communaux
- Aide à l'installation de ruchers sur la commune
- Rénovation de l'école élémentaire, Création de structures d'accueil collectif
- Participation à la démarche Géopark (remise en valeur du musée Marius Audin)
- Cantines écoles : examen des filières, lutte contre le gaspillage alimentaire
- Projet d'intégration à la démarche « Villages d'accueil »
- Plan zéro Phyto pour la commune avec équipement d'outillage alternatif
- Etendre l'action de réduction des phytosanitaires aux jardiniers amateurs
- Projet « chèvres et noix »
- ...

**COMMUNE DE CHATILLON D'AZERGUES (Rhône)** 2248 habitants

Maire: MARCONNET Bernard

Contact mairie: 04.72.54.26.00, mairie@chatillondazergues.fr

*« Depuis plusieurs années, la municipalité de Châtillon s'est montrée sensible à la thématique du développement durable. C'est ainsi qu'en mars 2012, elle a organisé une réunion publique d'information qui visait à relire l'action municipale selon les critères de développement durable. Avec la mise en œuvre d'un Agenda 21, elle souhaite développer l'implication des citoyens, ce qui permettra de considérer les différents enjeux avec d'autres points de vue que ceux des élus. L'enjeu social constitue donc un point fort qui devrait à la fois mobiliser les Châtillonnais pour aborder de façon pragmatique la notion de solidarité et de traiter différents thèmes avec des échanges caractéristiques d'une authentique démocratie locale. D'autre part, il existe dans notre commune un nombre relativement important d'associations et de comités consultatifs qui facilitent une diversité d'approches de thèmes, de la culture à l'environnement. Enfin, le partage avec d'autres communes permet d'élargir le champ de nos références et de mettre en perspective nos problématiques locales. En conclusion, la municipalité souhaite faire de l'Agenda 21 un axe essentiel de son action, et les élus se sont massivement impliqués dans cette démarche, que ce soit à l'échelon communal ou au niveau intercommunal (...)».*

**Quelques actions:**

- Mettre en valeur le patrimoine par une amélioration du cheminement piétonnier
- Créer des jardins de poche dans le village historique
- Création d'un atelier « Recyclage Réparation Création »
- Améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire communal
- Planter un verger conservatoire
- Créer des jardins familiaux et partagés
- Créer un jardin ludique et de découverte pour la petite-enfance du secteur passerelle et de la maternelle
- Renforcer les liens entre le bourg et les hameaux
- Créer un conseil de jeunes
- Sensibiliser les habitants à la démarche « zéro pesticide »

- Sensibiliser sur la restauration collective bio
- ...

**COMMUNE D'ARNAS (Rhône)** 3452 habitants

Maire: ROMANET-CHANCRIN Michel

Contact mairie: 04 74 65 07 84, mairie.arnas@wanadoo.fr

*« L'équipe municipale s'est donné comme objectif la mise en place d'un Agenda 21, à la fois stratégie et programme d'actions, une orientation prise afin de renforcer la prise en compte du développement durable dans notre commune. Réussir un Agenda 21 à Arnas suppose l'implication de tous : la municipalité bien sûr, mais aussi les habitants, les usagers, les commerçants, les acteurs associatifs et économiques...L'enjeu est de taille car trop nombreux sont ceux qui pensent qu'ils n'ont pas leur mot à dire et s'excluent de toute participation. Il nous appartient de susciter cette mobilisation et de réussir à répondre aux attentes parfois contradictoires de la population. Je souhaite sur l'Agenda 21 soit un véritable outil de démocratie participative. L'agenda21, c'est une opportunité de changement, une chance pour un mieux-être, un mieux-vivre pour l'individu et la collectivité, une chance de nous retrouver face à une cause qui nous permet de nous unir, de nous dépasser pour y répondre, de faire vivre le débat public, de mettre en place une nouvelle gouvernance pour nous aider à devenir une éco collectivité et des éco citoyens (...). ».*

**Quelques actions:**

- Favoriser les déplacements en mode doux
- Diminuer la déperdition d'énergie des bâtiments communaux
- Valoriser les berges du Marverand
- Fabriquer un poulailler communal
- Participer à une journée éco-citoyenne
- Créer une maison des associations
- Renforcer la solidarité intergénérationnelle
- Pratiquer un fleurissement durable
- Aménager les abords de l'école primaire
- Proposer une mutuelle solidaire communale
- Nommer des référents de quartiers
- Créer un conseil municipal des jeunes
- Mettre en place le plan de désherbage et anticiper la démarche « zéro pesticide »
- ...

**COLLECTIVITES AYANT OBTENU LE RENOUELEMENT DE LEUR LABEL  
"NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR"**



Le renouvellement du label "Notre Village Terre d'Avenir" peut s'accompagner de l'attribution d'hirondelles supplémentaires, témoignant alors, d'une amélioration continue de la démarche des collectivités en faveur du développement durable.

**COMMUNE DE SAILLAC (Corrèze) 204 habitants**

**Attribution d'une hirondelle supplémentaire (soit deux au total depuis leur 1<sup>ère</sup> labellisation en 2010)**

Maire: LAPORTE Olivier

Contact mairie: 05 55 25 41 37, commune.saillac19@orange.fr

*« Après avoir je pense bien réussi son examen de passage avec son label 2010/2013, la Commune souhaite dans la continuité et dans le profil qui se dessine des Intercommunalités prolonger son engagement de développement durable dans une stratégie d'amélioration continue même si aujourd'hui se fait sentir des difficultés à faire aboutir les projets dans une conjoncture de baisses significatives des dotations de l'état aux Communes. Il va de soi que les labels successifs obtenus en 2010 et 2011 nous renforce dans cette approche de développements harmonieux et adaptés, en découlant une revitalisation de nos centres bourgs. Des réflexions sont d'ailleurs engagées dans le profil du SCOT et aussi depuis peu par le lancement d'un PLUI au niveau Intercommunal, un outil aujourd'hui devenu incontournable. Nous venons de conventionner avec nos voisins du Lot pour un outil de développement touristique de grande ampleur pour optimiser et préserver notre Territoire (Vallée de la Dordogne). Sans oublier la politique sociale, enfance/école, habitat/cadre de vie, agriculture/économie, etc.....Nous allons d'ailleurs début 2016 mettre en service notre espace d'interprétation sur la Noix (les 4 demoiselles) qui devrait se terminer fin 2015 dans le cadre d'une gestion sous DSP, un plus indéniable pour la commune et son territoire, exemple même de la volonté des élus d'élaborer des projets structurant apportant de l'économie mais aussi un lien social avec ses habitants (...) ».*

**Quelques actions:**

- Mise en place d'un circuit Randoland
- Mise en place d'une pompe manuelle accessible sur la citerne de la Mairie
- Achat d'un broyeur à végétaux avec organisation de journée de mise à disposition
- Mise en place d'un circuit Braille et culture
- Initiation au jardinage dans le cadre des TAP
- Projet de création de communes nouvelles
- Organisation d'une fête votive autour de jeux intergénérationnels
- Création d'un musée de la Noix
- Mise en place de repas « agri local » à la cantine scolaire
- Utilisation de bois provenant de circuits courts (local technique et WC publics)
- Préservation de l'espace agricole (local technique par réhabilitation d'une grange)
- .....

**COMMUNE D'ALBIGNAC** (Corrèze) 241 habitants

(1<sup>ère</sup> labellisation en 2011)

Maire: SIMONET Alain

Contact mairie: 05 55 85 51 42, mairie.albignac@wanadoo.fr

*« Notre commune rurale s'est engagée seule ou à travers la communauté de communes du Pays de Beynat dans des domaines aussi variés que la gestion des déchets, des ressources en eau, dans une gestion plus organisées du secteur foncier, ... Aujourd'hui le comité de pilotage de l'Agenda 21 a recensé de nombreux points propres à nos attentes et à nos besoins. Après débats et discussions, ce sont près d'une trentaine d'actions, plus ou moins ambitieuses ou modestes, c'est selon, qui ont été retenues. Elles feront l'objet d'un suivi particulièrement attentif dans leur étude et leur réalisation. A l'heure de la COP21, le renouvellement de notre engagement dans ce modèle de développement manifeste notre volonté de satisfaire les besoins d'une génération en évitant de compromettre ceux des générations à venir (...) ».*

**Quelques actions:**

- Améliorer l'entretien des chemins de randonnées
- Favoriser et encourager la collecte des ferrailles
- Proposer la récupération de compost et le paillage à l'ensemble de la population
- Création d'une association de protection et de sauvegarde du patrimoine
- Participer au Téléthon
- Restauration de la nef de l'Eglise
- Fleurissement de l'existant et extension aux hameaux
- Créer un site internet communal
- Créer un bulletin d'information pour l'été
- Amélioration du débit internet
- Intégration d'une nouvelle intercommunalité
- Dématérialisation de la diffusion de l'information municipale
- Utiliser des produits d'entretien biologiques ou labellisés
- ...

**COMMUNE DE BEY** (Ain) 271 habitants

**Attribution d'une hirondelle supplémentaire** (soit deux au total depuis leur 1<sup>ère</sup> labellisation en 2011)

Maire: GENTIL Michel

Contact mairie: 04 74 04 00 27, mairie.bey@free.fr

*« La gouvernance « développement durable », de par la richesse des domaines et buts envisagés est une magnifique machine à générer des projets ; du plus simple, comme ne pas gaspiller les papiers de bureau, au plus imposant, pour l'aménagement du centre du village. Chaque idée censée trouve sa place dans le débat communal et de petits pas en grandes avancées, renforce le bien vivre et affirme de facettes multiples l'espace commun du lieu à vivre qu'est notre commune. Oui, en ce début de seconde charte, c'est l'assiduité du groupe Agenda 21 qui donne au maire que je suis, l'enthousiasme de mettre à disposition, de tous, les améliorations toujours judicieuses et éclairantes qui lui sont soufflées (...) ».*

**Quelques actions:**

- Création d'un logement social RT2012 sur futur lotissement
- Déserte Car'Ain en centre village
- Challenge intercommunal des « Familles à énergie positive » avec Hélianthe
- Broyage à domicile des branchages
- Compostage des déchets verts communaux
- Réalisation d'un hôtel à insectes
- Inventaire de la biodiversité communale
- Création d'un local associatif avec four à bois
- Création d'un espace de convivialité pour les nouveaux lotissements
- Rénovation des espaces jeux
- Un fleurissement durable
- Critères environnementaux dans les appels d'offre
- Dématérialisation des documents de la mairie

**COMMUNE D'ESPARTIGNAC** (Corrèze)

422 habitants

(1<sup>ère</sup> labellisation en 2010)

Maire: CHATEGNIER Françoise

Contact mairie: 05 55 73 23 02, mairie.espartignac@wanadoo.fr

« Notre environnement : à l'heure actuelle nous en parlons beaucoup de plus en plus. Nous nous devons de protéger des ressources que l'on croyait inépuisables. Même si l'avenir de notre planète est en jeu il est impératif de remettre l'homme au centre de notre société et de parler du développement social et culturel de chaque individu. Nous bénéficions d'un cadre de vie exceptionnel à Espartignac, cadre que nous aimerions conserver. Chacun doit apporter une pierre à cet édifice qui est notre planète. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de continuer ses actions dans un agenda 21 local. Le plan d'action a été défini par un comité de pilotage constitué par tous ceux qui ont souhaité s'impliquer au côté des élus. Les actions sont concrètes, réalistes et pratiques avec pour objectif l'amélioration du quotidien et du futur de nos enfants, la préservation du milieu naturel, une solidarité intergénérationnelle et un développement équilibré de notre commune. Il est impératif que nous construisions ensemble. Je compte sur chacun d'entre vous pour innover par la réflexion et le dialogue. Le comité de pilotage, le site internet, les réunions publiques sont autant de moyens à votre disposition pour cette démarche collective (...) ».

**Quelques actions:**

- Randonnées Thématiques
- Recenser et entretenir les chemins communaux
- Adhérer au réseau villes et villages branchés
- Encourager à la biodiversité
- Partager des "trucs et astuces" jardinage
- Créer un sentier d'interprétation
- Valoriser les richesses patrimoniales dans les documents de présentation de la commune
- Mettre en place des panneaux explicatifs pour le patrimoine de la commune
- Jumeler Espartignac avec une commune d'un pays européen
- Aménager sur le territoire de la commune des aires de jeux pour les jeunes
- Connaître et valoriser les initiatives citoyennes
- Créer un Conseil des Jeunes
- Créer le logo de la commune
- Mettre en œuvre un plan zéro pesticide
- ...

**COMMUNE DE RIVOLET** (Rhône)

583 habitants

**Attribution d'une hirondelle supplémentaire** (soit deux au total depuis leur 1<sup>ère</sup> labellisation en 2011)

Maire: BURLLOT Pierre-Yves

Contact mairie: 04 74 67 33 55, rivolet.mairie@orange.fr

« Véritable feuille de route de la politique du conseil municipal, cette démarche se veut être le moteur du développement durable sur le territoire en poussant nos partenaires privés et publics mais aussi les habitants et les acteurs socio-économiques locaux, à réfléchir aux impacts de leurs activités et à agir en conséquence. La mobilisation des habitants, des associations, de l'école communale, des acteurs socio-économiques, des employés municipaux et des élus a permis l'élaboration collective de ce nouveau programme. Nous nous engageons à poursuivre le changement des pratiques au sein des personnels en intégrant dans les consommations, les comportements et la gestion des projets des différents services, les principes du développement durable. Le fait que l'expérience de notre commune puisse être utile aux autres constitue une motivation supplémentaire à notre démarche. Par cette demande de renouvellement de notre labellisation, nous engageons la commune de Rivolet dans les mutations à mettre en œuvre pour l'avenir de la planète, à travers des actions concrètes et simples de tous les jours (...) ».



**Quelques actions:**

- Eteindre l'éclairage public des hameaux
- Installer un chauffage géothermique dans le nouveau restaurant scolaire
- Privilégier une démarche d'éco-mobilité
- Réfléchir sur l'aménagement paysager de la salle des fêtes
- Collecter les outils d'écriture usagers
- Jardiner dans le cadre d'une activité périscolaire
- Mutualiser les ressources des associations
- Favoriser l'accès à la culture en milieu rural
- Communiquer auprès des habitants sur la démarche Agenda 21
- Se positionner dans l'agglomération de communes
- Réhabiliter la salle des fêtes à partir de matériaux durables
- Redistribuer les plantations de fleurs de la commune aux habitants
- Développer le tourisme sur la commune et adhérer à la charte « village d'accueil »
- ...

<b>COMMUNE DE BEAUREGARD-DE-TERRASSON</b> (Dordogne) 731 habitants
--

**Attribution d'une hirondelle supplémentaire (soit deux au total depuis leur 1<sup>ère</sup> labellisation en 2011)**

Maire: ARMAGHANIAN Lionel

Contact mairie: 05 53 51 25 69, mairie-beauregard@wanadoo.fr

« En 2015, l'équipe municipale, forte de son expérience, a souhaité renouveler la démarche dans le cadre d'un nouveau programme d'actions. L'objectif étant de se préparer aux perspectives auxquelles notre collectivité sera confrontée :

- la transition énergétique en lien avec le changement climatique
- la protection de l'environnement et des milieux naturels
- la valorisation du patrimoine en lien avec le développement des activités touristiques
- l'amélioration du bien-être des habitants et de l'identité communale.

Dans un contexte économique difficile et contraint où l'individualisme est grandissant, la démarche de l'agenda 21 local vise avant tout à resserrer des liens entre les habitants en donnant du sens à l'action municipale. Confrontés à une évolution des territoires rapide et souvent discutable, encadrés par des normes contraignantes et parfois inadaptées en milieu rural, sollicités par une population exigeante, les élus doivent s'adapter et innover. L'agenda 21 local, fruit d'une réflexion participative, est un outil précieux qui permet de répondre en bonne partie aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle. (...) ».

**Quelques actions:**

- Alimentation des bâtiments communaux en électricité issue d'EnR
- Renforcer la liaison entre le bourg et la partie nord de la commune
- Limiter l'utilisation de couverts en plastique (manifestations communales)
- Installation d'hôtels à insectes
- Pommeraie aux Guillaumaux
- Création d'un « Carré pour la Biodiversité »
- Fruits et légumes à l'école
- Mise à disposition de jardins familiaux
- Création d'une salle multi-activité à l'école aux normes HQE
- Création d'un parcours d'interprétation du patrimoine communal
- Création d'un marqueur identitaire de la commune
- Restauration et valorisation de bories privées
- Valoriser l'identité occitane du territoire
- Forum jeunes
- Compostage à la cantine
- Limiter l'utilisation des désherbants et Formalisation d'un plan de gestion différencié des espaces verts
- ...

**COMMUNE DE VEYRIER DU LAC** (Haute-Savoie)

2424 habitants

**Attribution d'une hirondelle supplémentaire** (soit deux au total depuis leur 1<sup>ère</sup> labellisation en 2010)

Maire: MANIGLIER Sylvie

Contact mairie: 04 50 60 10 13, mairie@veyrier-du-lac.fr

*« La matérialisation des actions au sein d'un Agenda 21 a permis de réunir des projets variés en nommant leurs valeurs communes sous-jacentes, et en les mettant en lumière. C'est en cela que cette démarche se révèle essentielle et qu'elle a permis une grande réussite, au-delà des réalisations : nous avons pu constater chez les élus, les agents municipaux et parmi la population, une modification profonde des comportements et l'instauration d'un réel réflexe environnemental au quotidien. C'est cette évolution des mentalités que nous sommes aujourd'hui prêts à traduire par un deuxième programme d'actions. Les actions disparates et transversales de cet agenda 21 ont en commun le souci du développement durable, le souhait de participer à une transition écologique et à la diffusion de valeurs solidaires (...) ».*

**Quelques actions:**

- Installer des parcs à vélos
- Développer et pérenniser la navette lacustre
- Installer des abribus à éclairage solaire
- Replanter des vignes
- Créer un carré potager dans le jardin du presbytère
- Proposer un point de collecte de vêtements
- Aménager deux logements sociaux supplémentaires
- Etre acteur de l'évolution des inter-communalités
- Organiser des conférences thématiques
- Adopter des pratiques écoresponsables pour le fleurissement de la commune
- Promouvoir des balades à la découverte du patrimoine
- Instaurer une démarche anti-gaspillage au restaurant scolaire
- ...

**COMMUNE DE BEYNAT** (Corrèze)

1295 habitants

**Attribution d'une hirondelle supplémentaire** (soit trois au total depuis leur 1<sup>ère</sup> labellisation en 2006)

Maire: MONTEIL Jean-Michel

Contact mairie: 05.55.85.50.25, mairie-de-beynat@wanadoo.fr

*« Depuis de nombreuses années maintenant, la commune de Beynat est engagée dans une démarche de développement durable. Aujourd'hui, c'est un troisième programme d'actions que nous souhaitons présenter. Certaines actions sont à ce jour engagées et apportent justification à notre volonté de poursuivre notre démarche. Ce troisième « projet de village » s'inscrit à nouveau dans la durée et définit les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable à l'échelle de notre territoire communal et rural sur du long et moyen terme. En effet, la préservation de notre village et de notre cadre de vie est primordiale en particulier pour les générations futures et pour les années à venir. C'est en ce sens qu'il a été fait le choix de privilégier un aménagement équilibré, la cohésion, le développement économique de notre territoire, ainsi que la participation active de tous à la vie de notre commune (...) ».*

**Quelques actions:**

- Création d'un espace de covoiturage
- Distribution de nichoirs à oiseaux (concours communal des maisons fleuries)
- Création d'un Refuge LPO à Miel
- Obtention du Label ECO-ECOLE
- Création d'une épicerie sociale par le CIAS
- Mise en place d'une signalétique spécifique pour les populations malvoyantes sur le site du lac de Miel (maintien du Label Tourisme et Handicap)
- Aménagement du centre d'interprétation du patrimoine cabatier
- Création d'un Conseil Municipal des Jeunes
- Création d'une zone artisanale par la réhabilitation de l'ancienne parqueterie
- Création d'un nouveau bâtiment commercial
- Développement d'un marché communal hebdomadaire le dimanche matin
- Création d'une Hall Marché dans le bourg (réhabilitation ancienne caserne des pompiers)
- ...